

Arrêté du 5 mai 2018

portant proclamation des résultats
de l'élection des représentants des Collèges 3 et 4
aux Conseils des Écoles Doctorales
Sciences Humaines et Sociales (ED 541)
et Sciences Technologies Santé (ED 542)

Le Président

VU le code de l'éducation ;

VU l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;

VU les arrêtés du Président de l'Université de La Réunion en date des 26 mars, 16 avril & 23 avril 2018 relatifs aux élections des représentants des Collèges 3 et 4 des Écoles Doctorales Sciences Humaines et Sociales (ED 541) et Sciences Technologies Santé (ED 542) le 3 mai 2018,

VU les statuts de l'Université de La Réunion modifiés le 17 octobre 2016, notamment son article 31 ;

VU les statuts de l'École Doctorale STS en leurs articles 5 et 6 ;

VU les statuts de l'École Doctorale SHS en leurs articles 5 et 6 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement des scrutins du 3 mai 2018;

ARRÊTE :

Article 1 : Résultats

Les listes des candidatures répondant aux conditions d'éligibilité pour l'élection de chacun des Collèges lors du scrutin du 5 mai 2018 sont arrêtées en annexe.

	ED SHS	ED STS
	Collège 3	Collège 3
Nombre de sièges	5	5
Nombre d'inscrits	125	125
Nombre de votants	28	32
Nombre d'enveloppes	28	32
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0	2
Suffrages exprimés	28	30
	ED SHS	ED STS
	Collège 4	Collège 4
Nombre de sièges	2	2
Nombre d'inscrits	10	76
Nombre de votants	4	8
Nombre d'enveloppes	4	8
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0	1
Suffrages exprimés	4	7

Collège 3 de l'ED SHS	Collège 3 de l'ED STS
Candidatures :	Candidatures :
Liste « L'Union Doctorante » Anna GENAVE Romain PINEL Salwa AABID Maximin BONNET Barbara LOSEN	Liste « Sans Nom » Sébastien ALBERT Jonathan TURPIN Hélène CAILLET Mélissa TAN Stéphane RAMIN-MANGATA
Suffrages obtenus : 18	Suffrages obtenus : 30
Liste « Sans Nom » Marie Elisa HUET Javier OLIVAS Justine MACARUELLA Josselin RIO Gwladys IMACHE	
Suffrages obtenus : 10	
<u>La liste « L'Union Doctorante » est élue au Collège 3 du Conseil de l'École Doctorale SHS.</u>	<u>La liste « Sans Nom » est élue au Collège 3 du Conseil de l'École Doctorale STS.</u>

Collège 4 de l'ED SHS	Collège 4 de l'ED STS
Candidatures :	Candidatures :
Karine LEYGOUTE	Kelly Grondin D'Anna
Suffrages obtenus : 4	Suffrages obtenus : 3
Christophe REVILLION	Bruno BONAZZI
Suffrages obtenus : 0	Suffrages obtenus : 4
<u>Mme Karine LEYGOUTE est élue au Collège 4 du Conseil de l'École Doctorale SHS.</u>	<u>Mme Kelly GRONDIN D'ANNA et Mr Bruno BONAZZI sont élus au Collège 4 du Conseil de l'École Doctorale STS.</u>

Article 2 : Exécution, mesures de publicité

Le Vice-Président du Conseil d'Administration en charge de la Recherche et de la valorisation et les Directeurs des Écoles Doctorales sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui fera l'objet d'un affichage et d'une publicité en tous lieux utiles et par tous moyens appropriés.

Fait à Saint-Denis, le 5 mai 2018

Le Président de l'Université de La Réunion

Le Président de l'Université de la Réunion

Pr. Frédéric MIRANVILLE